



COMMUNIQUÉ de PRESSE

Retour sur la rencontre de l'ACTE du 13 novembre 2020 // visio-conférence

L'ACTE – Assemblée pour le Climat et la Transition Énergétique – s'est réunie le vendredi 13 novembre en visio-conférence en présence de :

François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire,
Pierre POUESSÈL, Préfet de la région Centre-Val de Loire et du Loiret,
Charles FOURNIER, Vice-président de la Région Centre-Val de Loire délégué à la Transition écologique et Citoyenne,
Mohamed AMJAHDI, Directeur Régional de l'ADEME.

Cette journée a permis aux 100 acteurs présents en visio-conférence d'échanger et de poser à nouveau les fondements et les objectifs de l'ACTE, de présenter les travaux déjà engagés et d'enclencher une dynamique collective avec l'élaboration d'une feuille de route pour les mois à venir.

La matinée s'est déroulée sous forme de plénière puis d'ateliers avec un bilan des actions engagées, des témoignages de différents acteurs engagés et un focus sur la COP en Centre-Val de Loire. Elle s'est ensuite poursuivie avec les projections sur les années à venir et les différents rendez-vous de travail.

L'après-midi était quant à elle consacrée à 3 ateliers dans lesquels les participants s'étaient préalablement inscrits :

- **Financer et outiller la transition énergétique** > Objectif : préciser la feuille de route par un atelier d'échange sur les difficultés notamment.
- **Observation sur les solutions à mettre en œuvre pour faciliter le parcours d'un porteur de projet** > Objectif : préciser la feuille de route au-delà du travail engagé par les différents observatoires, à partir d'une investigation des attentes et capacités des membres.
- **Faire vivre l'ACTE** > Objectif : définir avec les membres un mode de fonctionnement pertinent.

Centre-Val de Loire : mobiliser tous les acteurs et passer de l'ambition à l'action.

Afin d'optimiser et de coordonner la mise en œuvre des actions en faveur du climat et de la transition énergétique, la Région Centre-Val de Loire, la DREAL et l'ADEME, ont décidé de mettre en place **une instance de pilotage et de gouvernance de la transition énergétique : l'ACTE.**

Installée le 1^{er} avril 2019, l'ACTE a pour principaux objectifs :

- ✓ L'amélioration de la mobilisation transversale des acteurs ;
- ✓ L'articulation des 3 piliers de la transition : sobriété, efficacité énergétique et production d'énergie renouvelable ;
- ✓ L'organisation des échanges et la coordination de l'action entre tous les acteurs ;
- ✓ D'assurer le suivi du volet Climat-Air-Énergie du SRADDET.

L'ACTE est aujourd'hui composée d'acteurs socio-économiques, partenaires sociaux et chambres consulaires ; d'acteurs de la recherche et de la formation ; d'associations, ONG et collectifs citoyens ; d'institutions financières ; de collectivités territoriales.

La COP Centre-Val de Loire lancée en 2019 permet la concrétisation de certaines actions menées sur le territoire régional et la mobilisation des collectivités, des entreprises, des associations, des étudiants et lycéens et du grand public contre le défi du réchauffement climatique.



Contacts presse Région Centre-Val de Loire :

anne-claire.desforges@regioncentre.fr / infopresse-conseilregional@regioncentre.fr